



REPUBLIKANY MADAGASKARA
Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DE LA GESTION
DES RESSOURCES HUMAINES

N° 21 253 -AE/SG/DRH/SGRH

NOTE DE SERVICE

Face à la recrudescence des cas positifs du COVID-19, les dispositions sanitaires et organisationnelles suivantes sont prises en vue d'assurer la protection et la sécurité des membres du personnel et de leurs familles mais également celle des usagers du Ministère des Affaires Étrangères :

- La prise de température aux entrées du Ministère est obligatoire ;
- Les visiteurs ne pourront pas circuler à l'intérieur du Ministère et devront prendre un rendez-vous à l'avance auprès des directions ou des services concernés et seront accompagnés par un responsable de l'accueil le jour du rendez-vous ;
- Les dossiers de traitement seront réceptionnés à l'accueil et récupérés par les usagers après un délai de 48h à 72h ;
- Le port de masques et l'usage de gel désinfectant à l'entrée du Ministère sont obligatoires aussi bien pour les usagers que pour l'ensemble du personnel ;
- Tout agent ayant des symptômes ou ayant été en contact avec toute personne suspecte dans leur environnement sont priés d'en aviser leurs supérieurs hiérarchiques aux fins de prise de mesures idoines.

La présente note prend effet dès sa signature.

Antananarivo le, **17 MAR. 2021**

**Le Ministre des Affaires Étrangères
par délégation, le Secrétaire Général**



RATSIMANDAO Tahirimiakadaza

COPIE à :

- MAE (ATCR)
- SP/SG
- DIRCAB
- INTERESSES
- DGa
- CHRONO DRH